

# TRAVAUX ÉNERGÉTIQUES : ATTENTION AUX DÉMARCHAGES

Les

## 5 règles d'or

pour éviter les mauvaises surprises



Faites attention  
aux offres trop  
alléchantes



Soyez vigilants :  
les services publics  
ne démarchent jamais !



Ne communiquez pas  
vos coordonnées  
bancaires ou fiscales



Méfiez-vous des  
simulateurs d'aides  
sur Internet



Prenez le temps de  
comparer  
plusieurs devis



### UN SEUL RÉFLEXE EN CAS DE DOUTE !

Contactez la **Maison de l'Habitat du Jovinien**  
Pour des conseils **gratuits, neutres et indépendants**  
2, quai du 1er-Dragons à Joigny / 03 86 92 48 30